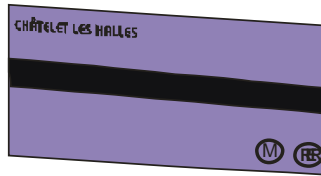




libres ensemble



**EXECUTION
DE L'EXPLOITATION**

19, Bd de Sébastopol - 75001 PARIS

Tél : 01.42.33.60.40 - Int. 53 640 - 53 861

Fax : 01.42.33.17.69 eMAIL : satratp@free.fr

UNSA COMMERCIAL - METRO & RER Site Internet : <http://www.sat-ratp.fr>

SCC ➡ APRES LA MISE EN PLACE DE NOVEMBRE, LE PLUS DUR COMMENCE !

A quelques jours de l'arrivée de l'ensemble des agents du SCC sur leur poste, un petit bilan s'impose.

Revenons quelques mois en arrière, à l'initiative de la CGT, de SUD, des Indépendants et de FO Ferré, une coalition d'organisations syndicales avait décidé que le projet SCC de l'époque, ne se mettrait pas en place. L'UNSA-COMMERCIAL, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC privilégiant le seul intérêt des agents, s'étaient engagés dans ce protocole.

Aujourd'hui, le bilan est clair :

➡ Choix des postes :

97 % des agents ont obtenu un de leur choix, les 3 % restants sont traités au cas par cas sur des places résiduelles dans les attachements de leur choix.

Commentaire : Que n'avait-on pas entendu à ce sujet. Il est juste de reconnaître que la bande des quatre a désinformé sciemment les agents. L'UNSA-COMMERCIAL lui, s'était engagé à ce que tout se passe bien (tous les agents nous ayant contacté, ont été aidés et guidés, afin de trouver une solution compatible avec leurs besoins).

➡ Volet social :

Le volet social commence à faire ses effets → l'octroi à l'ensemble des agents :

- de la prime de mise en place,
- de la prime Qualité de Service Mensuel,
- de l'augmentation de la prime QP,
- du calcul du différentiel de prime pour les agents du ferré.

Reste à venir :

- la prime Indemnité Géographique,
- les augmentations successives de la prime Qualification/Pénibilité, de la prime Qualité de Service.
- les effets générés par le Protocole dans la Commission de classement de début d'année.

Commentaire : Que serait-il advenu en cas de droit d'opposition ? L'ensemble des agents de BUS aurait végété à des niveaux de revenus indécentes tandis que les agents du Ferré se félicitant de sommes rondettes dans le cadre du différentiel de prime (enfin, pour ceux n'ayant pas fait les grèves de zèle, les autres comme indiqué dans notre précédent tract, peuvent aller voir les organisations syndicales contestataires et hostiles à ce projet), n'auraient rien vu venir. Heureusement, des organisations syndicales sérieuses, pragmatiques se sont engagées sur ce protocole.

Maintenant, le plus dur commence :

Pour accompagner ce projet, un important et ambitieux volet de formation a été négocié. Il permettra aux agents, d'acquérir sur chaque mode, les outils leur permettant de travailler en toute sécurité. Nous serons très vigilants sur ce sujet, la sécurité de nos collègues n'ayant pas de prix.

En début d'année, la Commission de classement se réunira pour permettre à de nombreux agents d'obtenir des avancées salariales dans le cadres de niveaux, des accès en Métier de développement et nous avons interpellé la Direction pour que des Maîtrise issus de SCC, soient nommés (nous rassurons nos amis, les permanents de **L'UNSA-COMMERCIAL** ne sont pas concernés. Ils ne sont pas intéressés...).



Création d'un grand Pôle réformiste au SCC :

Si un rapprochement a lieu en ce moment et que des discussions existent sur tous les secteurs de l'Entreprise, notamment avec le syndicat Indépendants, la problématique est différente au SCC.

Pour **L'UNSA-COMMERCIAL**, l'équation est simple. Pour se rapprocher syndicalement, il faut avoir envie de le faire et sur des idées, pas sur des discussions entre apparatchiks syndicaux ne connaissant ni le protocole, ni la problématique du métier. Le protocole SCOR existe, il peut être amélioré. Des pistes existent, mais si nous ne partageons pas déjà ce qui existe, nous ne pouvons rien améliorer. **A SCC, nous partageons plus la philosophie des organisations syndicales signataires du protocole et c'est logique.**

Des élections vont se dérouler en fin d'année. L'UNSA-COMMERCIAL y participera et pèsera de tout son poids pour que l'avenir des agents de ce service soit assuré, pérennisé en respectant les engagements contenus dans notre protocole.

**Avec l'UNSA-COMMERCIAL, les agents du SCC
sont respectés et vont progresser.**

Paris, le 13 octobre 200+